

# L'ÉCO-RESPONSABILITÉ



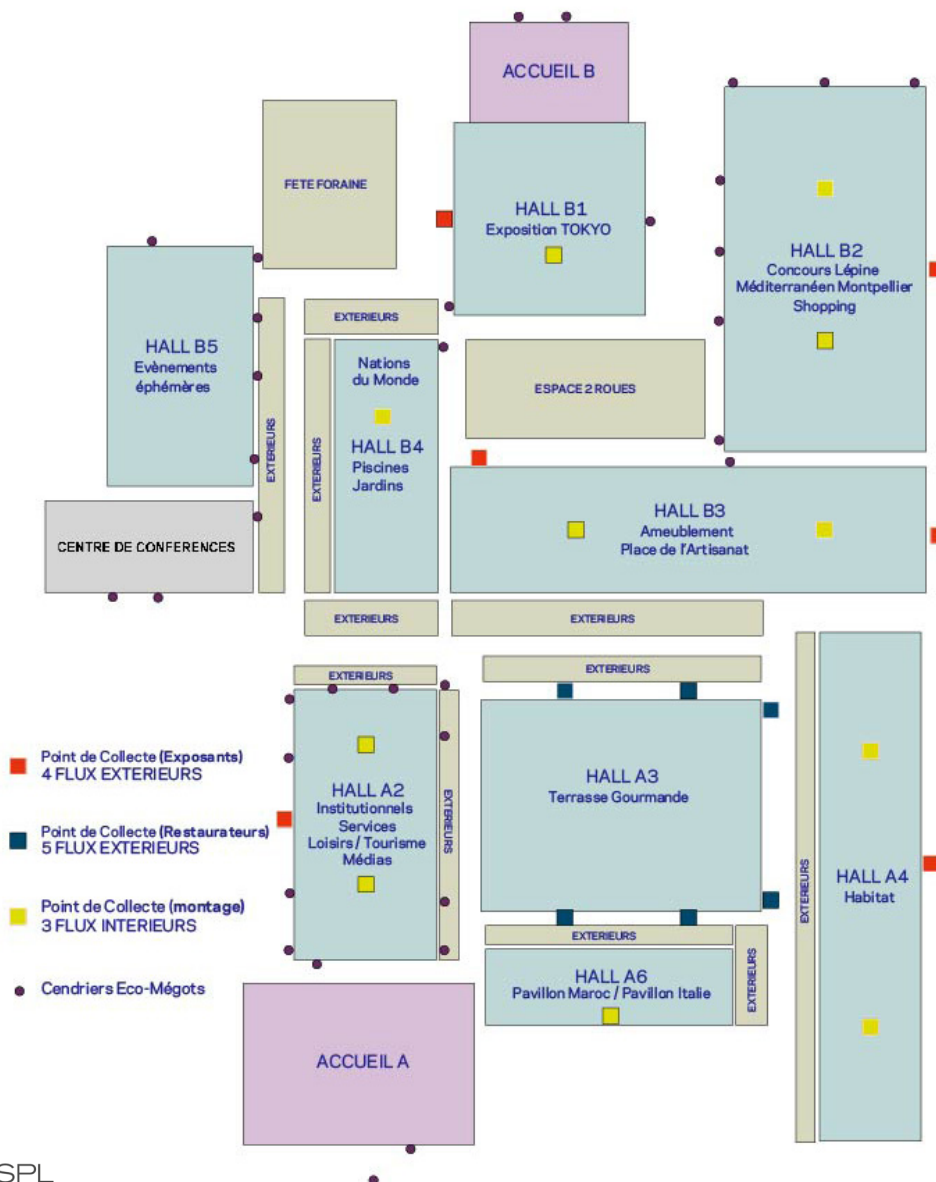
La SPL Occitanie Events s'est engagée dans une démarche éco-responsable en s'appuyant sur la **norme ISO 20121** (norme de management responsable appliquée à l'activité événementielle), dont l'obtention est prévue fin 2020.

Nous nous inscrivons dans **une perspective d'amélioration continue** et souhaitons **impliquer toutes les parties prenantes** car nous savons que c'est ensemble que nous progresserons. A ce titre, de nouveaux dispositifs visant à **améliorer la collecte et le tri des déchets** sont mis en place dès cette année sur la Foire (plus de détails au verso). Nous allons également vers une **alimentation responsable** et de **premiers tests** vont être effectués cette année.

## Les bonnes pratiques de l'exposant



- Je dépose mes déchets dans les points de tri sélectif
- Je jette mon mégot dans les cendriers Eco-Mégots
- Je pense à éteindre la lumière de mon stand en partant
- Je participe aux économies d'énergie en fermant les portes derrière moi



## Rappel du tri des déchets

Un tri des déchets est mis en place sur l'ensemble de la Foire et devra être respecté par les exposants et les visiteurs.

- Des points de collecte extérieurs et intérieurs sont mis en place. Ces points de collecte sont identifiables et visibles grâce à une signalétique précise.
- Des codes couleur permettent de réaliser le tri correctement.

Les points de collecte ont été prévus de la manière suivante :

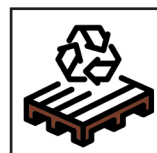
### 1. Pendant le montage de l'événement

- Des containers identifiés par type de déchets sont à votre disposition dans le hall pendant les périodes de montage et de démontage.

Les flux intérieurs sont :



Papiers • Cartons  
Canettes • Plastiques

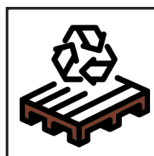


Bois

Autres  
déchets

- Des points de collecte extérieurs, situés contre le hall, vous permettent d'évacuer vos déchets en respectant les flux suivants : (4 flux)

Les flux extérieurs sont :



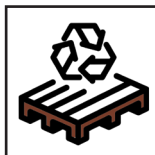
ET

Autres  
déchets

### 2. Pendant l'événement

A l'extérieur du Hall (points de collecte Exposants)

Les flux extérieurs sont :



ET

Autres  
déchets

A l'intérieur du Hall (points de collecte Grand Public)

Les flux intérieurs sont :

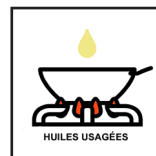
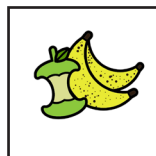


ET

Autres déchets

### 3. Dispositions particulières restaurateurs et vente-à-emporter

Les flux dans les zones  
de restauration



ET

Autres  
déchets

Il est demandé aux exposants de vente alimentaire d'adopter une attitude éco-responsable :

- Limiter le gaspillage alimentaire et la surconsommation de produits jetables
- Les pailles en plastique sont vivement déconseillées
- La vaisselle à usage unique doit être recyclable ou compostable lorsqu'elle ne peut pas être évitée (conformément à la réglementation en vigueur)